

Cronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvre, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.21 — TELEPHONS

LES GREVES

A LA FILATURE DILLIES FRERES

On nous communique la note suivante : Les ouvriers et ouvrières de la filature Dillies Frères, boulevard de Reims, après avoir pris connaissance, en assemblée générale du 20 décembre 1910, de la réponse de leurs patrons, à la circulaire répandue par eux le 22 dernier, protestent énergiquement et opposent un démenti à plus formalisme alléguant de leurs patrons et directeur.

En conséquence, ils déclarent maintenir la grève de leur circulaire et se réclament des ouvriers et ouvrières de toutes les filatures et rouleries indistinctement qui eux seuls pourront juger du sort des loirs.

LES VOLS DE CUIVRE

Hier matin, M. Grimaldi, commissaire de police, était averti qu'Emile Darlois, cabaretier et apprêteur, 457, Grande-Rue, avait volé du cuivre chez ses patrons, MM. Motte et Delesclaux, boulevard de Belfort.

Etant rendu chez Darlois, il constata en effet que celui-ci était en possession de sept mètres environ de plaques de cuivre, plaques trouées, qui servent à recouvrir les bacs à vapeur.

Interrogé, il commença par raconter une histoire de brigand, disant avoir trouvé ce cuivre sur un dépôt d'ordures, à Wattrelos.

Enfin, pressé de questions, il s'enferra et finit par avouer le vol.

Mais, ajouta-t-il, je ne l'ai pas commis seul, deux camarades, Henri Mafaut et Louis Playt, m'ont aidé.

Déjà, par deux fois, nous avons été tous les trois vendus du cuivre chez Desruelles, brocanteur, quai de Toulon.

« Le troisième lot fut partagé entre nous et c'est ma part que vous avez trouvée chez moi ».

Henri Mafaut et Louis Playt ont été aussitôt appelés au commissariat et mis en état d'arrestation comme leur complice.

BLESSE A LA TETE

Dans l'atelier de M. Victor Duculombier, négociant en laine, boulevard de la République, 65, un apprenti tisseur, Pierre Niesse, treize ans et demi, demeurant rue Faidherbe, 74, à Moutvaux, a reçu sur la tête un objet lancé par un camarade.

Quant à l'objet qui faisait le sujet pointu en tête, il a pris la fuite en voyant le coup manqué.

DOIGTS MUTILES

Chez MM. Emile Roussel et fils, teinturiers-apprêteurs, rue de l'Épéule, un ouvrier, M. Carlier, âgé de 28 ans, demeurant rue de l'Épéule, cour Laureys, 15, en essayant un mouvement, a eu la main droite prise entre deux organes.

M. le docteur Lepers a relevé des plaies par écrasement de l'annulaire et du médium, principalement à ce dernier doigt, dont la gangrène a été mise à nu.

Un repos d'un mois sera nécessaire au complet rétablissement du blessé.

POUR MONTER BOUTIQUE

Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré dans la boutique de Georges Vandewyckel, âgé de 29 ans, marchand de pommes de terre frites, après avoir fracturé la porte.

Le voleur a enlevé un pot de fer contenant dix kilos de suif fondu et un charbon en fer.

On se demande si ce n'est pas celui qui, déjà, enleva une voiture de marchand de pommes de terre frites, rue de Tourcoing.

Le gaillard doit vouloir monter une boutique.

BRAS HAPPE PAR UN METIER

On a fait admettre hier, à l'hôpital de la Fraternité, Pierre Thiery, âgé de 48 ans, peintre, demeurant à Willems.

Thiery, qui travaille chez Holden, à Croix, a eu l'avant-bras droit pris dans un métier à tisser.

Ce bras a été complètement ratisé.

Je ne fume que le NIL

On a conduit hier, à l'hôpital de la Fraternité, le jeune Henri Létanie, âgé de quatre ans, teinturier à Hem.

Ce jeune homme s'exerçait à la carabine dans un stand de tir. Son arme étant partie sur lui, il se précipita dans le feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

On a constaté qu'il avait eu la tête et le nez brûlés par les coups de feu.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 27 décembre 1910

Naissances. — Guy Waline, boulevard Gambetta, 135. — Simone Bailly, rue Darcine, cour Debruyne, 4. — Ghislaine Burem, rue de Soubise, 4. — Simone Debruyne, rue Jacquard, 73. — André Ricquart, rue du Manège, 10.

Décès. — Léonie Lucas, 37 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 110, cour Jonville, 2. — Jules Deboutre, 64 ans, sans profession, rue Barboux, — Elisa Bottaux, 59 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Valentine Devillon, 40 ans, rue du Tilleul, 316. — Jules Vanste, 43 ans, cabaretier, rue Christophe Colomb, 52.

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, le Conseil municipal se réunira au lieu ordinaire de ses séances.

ETAT CIVIL DE CROIX. — Naissances. — Berthe Stolz, rue Saint-Piat, 12.

WATTRELOS

Grève chez Leclercq-Dupire

Une nouvelle grève vient d'éclater à la filature Leclercq-Dupire. 60 fleurs, rattachés et bacheliers ont cessé le travail, hier dans l'après-midi. Ils réclament la réintégration d'un ouvrier congédié.

NOS CAMBRIOLERS OPERENT

Hier matin, Gustave Kint, journaliste, demeurant rue de l'Union, rentra chez lui avec Léonie Vandendriessche, remarquée, faisant les cent pas devant sa maison, un individu vêtu d'un tablier et d'une figure tordue.

Soupçonnant quelque chose d'anormal, ils s'empressèrent d'enlever et se trouvèrent en présence de deux garnis qui enlevaient la bicyclette de Kint, une lanterne de poche, un rasoir, du pain et du pâté.

Léonie Vandendriessche les saisit au collet et les maintint en attendant l'arrivée de la police qui les conduisit au commissariat.

Les deux jeunes chenapans ont déclaré se nommer Gustave Henard, âgé de 13 ans, et Julien Leclercq, âgé de 15 ans.

Quant à leur complice qui faisait le sujet pointu en tête, il a pris la fuite en voyant le coup manqué.

NOTRE ALMANACH

Vous permettra de passer agréablement vos soirées d'hiver

Il ne coûte que 0.40 centim

LE RECLAMER A NOS VENDEURS ET DEPOSITAIRES

FRANCO PAR LA POSTE à fr. 55 CENT.

GAZETTE TOURQUENNOISE

ARRÊTATION D'UN FRAUDEUR

Les douaniers du Touquet ont arrêté, hier, Charles Baudouin, âgé de 50 ans, journaliste, né à Saint-Quentin.

Il était porteur d'une charge de café.

ÉCHANGÉ DE BONS PROCÉDES

Les gendarmes belges ont remis à leurs collègues de Tourcoing, Achille Langlant, comptable, et Abel Trognie, employé, arrivés à Bruxelles, un mandat d'extradition contre eux par le Parquet de Lille, pour abus de confiance et escroqueries.

Ils ont été aussitôt embarqués dans le train en partance pour Lille.

LES VOLEURS DE CUIVRE

Hier matin, on a constaté dans le magasin de M. Georges Lepers, négociant en vins, rue des Poutiers, 29, le vol d'une bassine et de quatre robinets en cuivre d'une valeur de 100 francs.

Une plainte a été déposée au commissariat du 2^e arrondissement où une enquête est ouverte.

ENTRE CAR ET VOITURE

Hier, vers 11 heures du matin, à hauteur de la rue du Clocher, rue de Gand, le car M^{rs} a heurté la voiture de M. Devaux, messager à Croix.

Un panneau du car a été brisé et trois places ont été enlevées.

TOMBE DE SON SIEGE

Edouard Leclercq, âgé de 40 ans, domestique chez Auguste Six, négociant en vins, rue des Poutiers, 29, est tombé du siège de son tombereau. Une des roues du véhicule lui a contusionné la jambe gauche. Il se sent, en outre, blessé à la tête.

AVIS

Le public est prié de déposer les cartes d'identité, soit dans les recettes auxiliaires, soit au guichet de l'Hôtel des Postes, dans les boîtes installées à cet effet.

L'AVENIR DU PROLETARIAT

A l'occasion de la nouvelle année, la recette est ouverte au dimanche 1^{er} janvier 1911, de 10 heures à 11 heures et demie du matin, au siège, 2, Café du Centre, place de la République.

CHUTE DANS UNE GAVE

Chez Lortholès frères, Francoise Favoral, âgée de 71 ans, embaillere, est tombée dans une cave et s'est fait une contusion de la région lombaire gauche.

DES CHEMINEAUX ONT PASSE

Hier matin, on a constaté qu'une vitre avait été brisée à l'une des fenêtres de l'école libre des filles de la rue Montaigne et que des maillottes avaient rendu visite à plusieurs classes.

Dans l'une d'elles le bureau de la maîtresse était renversé : des débris de cahiers couvraient le parquet. Les élèves avaient enlevé le poêle et étaient partis qu'après extinction de la provision de charbon.

On croit avoir affaire à des chemineaux déserteurs de se soustraire pendant un moment au vent et à la pluie.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 27 décembre 1910

Naissances. — Simons Reine, rue de l'Espérance, 21. — Terré Honoré, rue de la Lette, 150. — Simeons Gérard, rue des Coulons, 45. — Wacronier Pierre, rue Kléber, 6. — Brancquart Marcelle, rue des Bonnets, 75.

Décès. — Truillies Jeanne, 7 mois, rue du Moulin, 17.

meons Gérard, rue des Coulons, 45. — Wacronier Pierre, rue Kléber, 6. — Brancquart Marcelle, rue des Bonnets, 75.

LILLE

La Brigade mobile opère

Une femme qui avait fait le vol d'un sac à main, contenant 600 francs en espèces, et 2000 francs de valeurs est arrêtée.

Ainsi que lundi soir vers 5 heures et demie, M. Walter, commissaire, chef de la Brigade Mobile, attendait sur le quai de la gare de Somain, un train qui devait le ramener à Lille, une dame, l'air éploré, se précipita dans le bureau du chef de gare à qui elle conta qu'un venait de lui dérober un sac à main contenant 600 francs en argent et 2.000 francs de valeurs.

Avant entendu les déclarations de cette dame, M. Walter s'approcha d'elle et lui demanda à ce sujet quelques renseignements. C'est ainsi qu'il apprit que la voleuse avait voyagé de pair avec une femme qui, brusquement, l'avait quittée.

M. Walter, accompagné de la plaignante, visita alors tous les compartiments du train en partance pour Lille, qui venait d'entrer en gare depuis quelques minutes. Il réussit à découvrir en 3^e classe, la voyageuse qui avait si grand besoin de se dissimuler.

Au premières questions que lui posa M. Walter, celle-ci jeta les hauts cri mais le commissaire ayant passé la main sous une banquette, y découvrit le sac volé ainsi que les valeurs et l'argent qu'il renfermait.

La voleuse fut alors prise de descendre de wagon et la gendarmerie de l'endroit fut prévenue des faits que nous venons de relater.

M. Walter devant absolument être rentré à Lille pour une certaine heure, remit la coupable entre les mains de M. le sous-chef de gare de Somain mais celle-ci, profitant d'un moment d'inattention du fonctionnaire, prit la poudre d'escampette.

Heureusement l'inspecteur Liger, de la Brigade Mobile, lancé sur ses traces, put la retrouver.

C'est une dame Duhen, habitant Lauenplunquies, arrondissement de Douai. Cette personne qui a passé des aveux complets sera aujourd'hui déferé au Parquet.

La crise des transports

La section de Lille des Syndicats National et Mutuelle des Transports s'est réunie le vendredi 23 courant, à 3, rue Jean-Roisin, sous la présidence de M. Paul Renaux, président.

Cette réunion avait pour but d'examiner la situation faite au commerce par la crise des transports, ainsi que les réclamations qui doivent être soumises au Bureau du Syndicat, à Paris.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité l'organisation d'un Congrès, projeté par son Bureau Central, en vue d'étudier la question du transport des animaux vivants.

Le Congrès se tiendra à Paris en mars prochain.

LES ACCIDENTS

Une fillette se blesse dans un escalier

Lundi, vers 4 heures et demie du soir, la jeune Florestine Alepaert, âgée de 2 ans et demi, qui est en pension chez les époux Dubois, rue des Loges, cour Thuilleux, jouait sur le palier d'une chambre située au 1^{er} étage.

La fillette ayant voulu faire tourner la roue d'une bicyclette qui était placée près de l'escalier, perdit l'équilibre et dégringola plusieurs marches. Dans sa chute, l'enfant se fractura le tibia, sous l'action du tibia.

Un docteur appelé vint prodiguer des soins à la jeune blessée, qui fut ensuite transportée à l'hôpital de la Charité.

Les dangers du métier

Un embaillere, M. Victor Roger, 47 ans, demeurant rue de Lille, cour Dercin, à La Madeleine, était occupé à travailler, dans la matinée d'hier, dans les ateliers de son patron, M. Lefort, rue Charles de Laysaert, lorsque soudain une pile de paquets de papier dégringola et lui fractura la jambe droite.

Après avoir reçu les soins d'un médecin, le blessé a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Blessé par une portière

Un conducteur de train, M. Jules Carré, 29 ans, demeurant rue Dusaubois, à Leon, arrivait hier dans la matinée avec un couple de voyageurs à la gare de Croix.

L'employé était occupé à reformer les portières lorsqu'il soudain, sous l'action du vent, l'une d'elles, se referma violemment, atteignant M. Carré à la tête et le projetant sur le wagon.

Relié aussitôt, le blessé reçut les soins d'un docteur, puis, après examen, on constata qu'il portait un enfoncement des deux pariétaux.

Jugeant l'état de M. Carré assez grave, le médecin le fit ramener à Lille et transporter à l'hôpital Saint-Sauveur, où il fut admis d'urgence.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE RÉGULIÈRE

LA FIN D'UN DÉMENT

Les yeux hagards, l'air épouvanté, un garçon de café, Léon Carlier, 49 ans, en train de coup de vent, vendredi, vers 10 heures du soir, au poste de la permanence et revêtu à M. Rousseau, commissaire, qui était poursuivi par des cambrioleurs en escouade.

Avant voulu les arrêter, les individus s'étaient réfugiés dans les caves des habitations de la place Ribour en passant par les souterrains.

Convaincu qu'il avait affaire à un malheureux dément, le magistrat le fit recueillir à son domicile, 12, rue des Trois-Couronnes.

A peine se trouvait-il dans sa chambre que Carlier qui était victime de la monomanie de la persécution, ouvrit sa fenêtre et appela au secours, déclarant qu'il voyait des cambrioleurs partout.

En présence de l'état de démente du garçon de café, on dut l'envoyer en observation le soir même à l'hôpital Saint-Sauveur, où l'infortuné Carlier a succombé hier soir à la suite d'une crise violente.

DOUBLE DEUIL

La famille Tigtat a enterré hier ses deux parents.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les funérailles civiles de Gustave Tigtat, 16 ans, demeurant 25, rue de Douai, qui fut retrouvé noyé à Lambertain, ont eu lieu hier au milieu d'une nombreuse affluence.

Derrière le corbillard était porté le cercueil du jeune André Tigtat, tué dimanche et dans la nuit de dimanche à lundi, au Pont de l'Abbaye.

Il y a onze ans que le nommé Constant Depla, âgé de 49 ans, journalier aux établissements Kuhlmann, cohabite avec la femme Mésisse-Denat, au numéro 4 de la cité Courbe.

Se livrant à la boisson, Depla revenait fréquemment ivre et faisait subir à sa maîtresse des mauvais traitements. Il y a quelques jours, une nouvelle scène éclata. La femme Mésisse quitta alors son amant et partit en compagnie de ses quatre enfants, pour aller demeurer en garni au Pont-de-Marq.

Depla, que ce départ rendit furieux, décida de se venger.

Ces funérailles, quoique simples, ont provoqué parmi les habitants de Moutins-Lille une profonde émotion en raison des fins tragiques des deux membres de la famille Tigtat.

Au Parquet

Bien mal acquis...

Les sieurs Alphonse Dubar, 41 ans, camelot, et Albert Vantensbrugge, 31 ans, journalier, habitant tous deux Tourcoing, volaient dernièrement un accordon d'une valeur de 200 francs, à M. de Jonckheer, demeurant à Tourcoing.

Cet instrument de musique ayant été retrouvé chez M. Jean Rousseau, 45 ans, cabaretier à Roubaix, celui-ci fut appelé à s'expliquer à ce sujet.

Rousseau raconta au magistrat qu'il n'ignorait rien de l'accordon. Les auteurs de l'accordon étaient venus chez lui et ceux-ci, n'ayant pu payer leurs consommations, il s'était emparé de l'accordon, à titre de garantie.

Malheureusement pour le cabaretier, le camelot et son copain le journalier, déclarent que Rousseau leur acheta le fruit de leur vol, pour la somme de dix francs, payable moitié en espèces et moitié en consommations.

En conséquence, Dubar et Vantensbrugge sont renvoyés devant le tribunal correctionnel pour vol et Rousseau pour recel.

Ainsi en décida M. Houeix, juge d'instruction.

Horlogerie à bon marché

Par commission rogatoire du Parquet de Marseille, M. Lefebvre, commissaire aux délégations judiciaires, a interrogé hier, M. X., représentant à Lille d'une maison de bijouterie et horlogerie allemande, qui vient d'être victime d'un escroc affilié à une bande, dont les principaux membres ont été capturés dans le midi.

L'escroc en question, nommé Portal, avait adressé à la maison Haas, située à Saint-Georges (Allemagne) une commande de réveils-matin. Cette commande qui s'élevait à 15 francs, l'avait faite sous le faux nom de M. X. Or, pour éviter certains frais, la maison Haas donna l'ordre au dépositaire de Lille, M. X., d'effectuer la livraison.

Cet ordre fut exécuté mais quand on présenta à Portal, qui avait interrogé les marchandises une facture au nom de Brissot, il fit l'ignorant et déclara que celle-ci ne pouvait s'appliquer à lui. Il paraît que Portal et son bande s'étaient ainsi de nombreuses victimes par toute la France.

De toutes parts des commissions rogatoires ont été lancées par le Parquet de Marseille afin d'enquêter à ce sujet.

Le crime de la rue du Quai

M. Gobert, juge d'instruction, a interrogé hier l'assassin Hanocq, sur la scène du crime elle-même.

Le magistrat, qui cherche à établir la préméditation de la part du criminel, a plusieurs fois confondu le triste individu, qui, malgré l'évidence, a continué à soutenir sa thèse première, le cas de légitime défense.

Hanocq, duquel on a na rien pu obtenir de prochainement avec quelques-unes des témoins de cette affaire.

Le Congrès se tiendra à Paris en mars prochain.

Jeune ou vieux

deux hommes disparus

Deux noms de plus à ajouter à la liste des gens disparus ces temps derniers de notre ville.

Ce sont : Jules-Louis Demeyer, 15 ans, garçon de courses, demeurant rue de Tournai, 30, et Alphonse Lavallée, 62 ans, verrier, habitant boulevard du Marché-Viel, 6.

Demeyer est employé chez M. Marguerite, pharmacien, rue de Paris, 199, qui envoya ce garçon, mardi matin, à la Poste, avec la mission de se procurer, sous l'adresse d'un individu s'élevant à 11 francs 60.

Le jeune homme a acquiescé à sa commission, mais ne revint plus rue de Paris.

S'agit-il d'une fugue ? C'est assez probable et la police, qui s'est mise à la recherche du disparu, paraît avoir son opinion fixée sur ce point.

Le jeune Demeyer, qui a un mètre quarante-cinq de taille, les cheveux bruns et les yeux bleus, était vêtu au moment de sa disparition, d'un paletot de velours, d'une veste bleue et d'un pardessus gris. Il était coiffé d'un chapeau melon noir et chaussé de bottines à tiges élastiques.

Chauve, portant une assez forte moustache et se, l'avaient été marqué d'une croix à la joue droite.

AU FEU I

Une cave incendiée, rue Vêronèse

Mardi, à onze heures et demi du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cave de M. Dujeardin, industriel, rue Vêronèse, 2.

Les pompiers du poste de Saint-Maurice, bien aidés de ceux de Fives, ont pu facilement se rendre maîtres du sinistre.

Les pompiers de la caserne Malus, arrivés peu après, n'ont pas eu à intervenir. Le feu s'était déclaré dans un tas de bois placé trop près du calorifère.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à 150 francs.

Par suite du placement de tuyaux d'arrosage au travers de la rue Saint-Gabriel, la circulation des cars V a été interrompue durant vingt minutes.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARQUETTE

Tentative de meurtre

UN OUVRIER FRAPPE SA MAITRESSE DE CINQ COUPS DE COUTEAU

Un drame de jalousie, qui aurait pu avoir des suites mortelles, et qui a jeté l'émoi dans la commune de Marquette, s'est déroulé dans la nuit de dimanche à lundi, au Pont de l'Abbaye.

Il y a onze ans que le nommé Constant Depla, âgé de 49 ans, journalier aux établissements Kuhlmann, cohabite avec la femme Mésisse-Denat, au numéro 4 de la cité Courbe.

Se livrant à la boisson, Depla revenait fréquemment ivre et faisait subir à sa maîtresse des mauvais traitements. Il y a quelques jours, une nouvelle scène éclata. La femme Mésisse quitta alors son amant et partit en compagnie de ses quatre enfants, pour aller demeurer en garni au Pont-de-Marq.

Depla, que ce départ rendit furieux, décida de se venger.

Dimanche soir, sachant que son ex-compagne se rendait à l'abbaye de l'Abbaye, il gagna son arrivée. Vers dix heures, il la vit paraître, un enfant sur le bras. Après une nouvelle tentative pour la décider à reprendre le vie commun, ce que la femme Mésisse refusa, Depla s'arma d'un long couteau à cran d'arrêt dont le tranchant mesurait plus de vingt centimètres, se jeta sur la pauvre femme et lui porta cinq coups à la tête.